

Des missions inscrites dans la loi...

La **Maison de l'Emploi et des Métiers d'Épernay et sa Région** est une association loi 1901 qui a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi, à l'information sur les métiers et plus globalement, au développement économique de notre territoire.

Son rôle d'assembler permet d'autre part de fédérer un réseau d'acteurs locaux (Pôle Emploi, Mission Locale, associations, entreprises, institutionnels...), de faciliter les démarches des usagers dans leur recherche d'insertion professionnelle, de favoriser la compétitivité des entreprises et d'accompagner la création / reprise d'entreprises. La Maison de l'Emploi et des Métiers est principalement financée par l'Etat, les Collectivités locales, la Région, le FSE

Elle couvre le territoire du Pays d'Épernay terres de Champagne.

Article L311-10 du Code du travail

Modifié par LOI n°2008-126 du 13 février 2008 - art. 3

« **Les maisons de l'emploi**, dont le ressort, adapté à la configuration des bassins d'emploi, ne peut excéder la région ou, en Corse, la collectivité territoriale, **concourent à la coordination**

des politiques publiques et du partenariat local des acteurs publics et privés qui agissent en faveur de l'emploi, de la formation, de l'insertion et du développement économique.

*A partir d'un diagnostic partagé, elles exercent notamment **une mission d'observation** de la situation de l'emploi et **d'anticipation des mutations économiques.***

*Elles contribuent à la **coordination des actions du service public de l'emploi** et participent en complémentarité avec l'institution mentionnée à l'article L. 311-7, les réseaux spécialisés et les acteurs locaux dans le respect des compétences des régions et des départements :*

- **à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement** des personnes à la recherche d'une formation ou d'un emploi ;
- **au maintien et au développement de l'activité et de l'emploi** ainsi qu'à l'aide à la création et à la reprise d'entreprise.

*En lien avec les entreprises, les partenaires sociaux, les chambres consulaires et les branches professionnelles, elles contribuent au **développement de la gestion territorialisée des ressources humaines.*** Elles mènent également des **actions d'information et de sensibilisation**

Les maisons de l'emploi qui respectent les missions qui leur sont attribuées bénéficient d'une aide de l'État selon un cahier des charges dans des conditions fixées par décret en Conseil

d'État ». aux phénomènes des discriminations à l'embauche et dans l'emploi ainsi que relatives à l'égalité professionnelle et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

A noter :

Plus de 200 Maisons de l'Emploi couvrent le territoire dont 3 en Champagne Ardenne.

Une gouvernance...

- Un Conseil d'Administration représentatif de son territoire et des partenaires institutionnels, dont (voir également les statuts) : Les collectivités locales adhérentes, l'Etat, Pôle Emploi, les Conseils Régional et Général, les Chambres Consulaires, l'AFPA...

- Un Bureau issu du CA, dont :
- Président : Claude Maréchal
- Vice Président : Dominique Levêque,
- Trésorier : Alain Guerlet
- Secrétaire : Jacques Alex Dorliat

Une équipe technique...

Laurent PHILIPPOT, directeur lphilippot@mdem-epernay.fr

Marilyne MATHIEU, chef de projet RH mmathieu@mdem-epernay.fr

Gaëlle QUENELISSE, coordinatrice Espace Métiers gquenelisse@mdem-epernay.fr

Yvelise MABILLON, secrétaire de direction contact@mdem-epernay.fr

Cécilia WOIRY, chargée d'accueil et de communication cbe.epernay@mdem-epernay.fr

Nicolas GEORGET, chargé de l'observatoire territorial ngeorget@mdem-epernay.fr

Kathleen ROBIQUET, chargée d'accueil et assistante administrative krobiquet@mdem-epernay.fr